

**DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES**  
SERVICE DU TOURISME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES  
SOUS-DIRECTION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA RESTAURATION

Paris, le **03 JUL. 2020**

DGE - BATIMENT SIEYES  
61, boulevard Vincent Auriol  
75703 – PARIS CEDEX 13

Réf : SDCAR/2020/06/2539  
Affaire suivie par : Kristof DE MEULDER  
Téléphone : 01 44 97 26 57  
[kristof.de-meulder@finances.gouv.fr](mailto:kristof.de-meulder@finances.gouv.fr)

Messieurs,

Par décision en date du **03 JUL. 2020**, le ministre de l'économie et des finances a attribué le label « entreprise du patrimoine vivant » (EPV) à votre société. Cette labellisation est valable pour une durée de cinq ans à compter de cette date.

Vous rejoignez ainsi un réseau de près de 1.500 entreprises distinguées pour leur savoir-faire et je tiens à vous en féliciter.

Votre entreprise sera référencée sur le site internet [www.patrimoine-vivant.com](http://www.patrimoine-vivant.com), qui constitue une vitrine du savoir-faire français pour les clients du monde entier, et bénéficiera des mesures fiscales prises par le Gouvernement pour soutenir vos initiatives en matière d'innovation. Aussi, je vous incite à conserver ce courrier, qui vous servira de justificatif pour bénéficier de ces avantages auprès des autorités compétentes.

Je vous invite à valoriser le logo du label EPV dans votre communication interne et externe, pour contribuer collectivement au développement de cette marque de reconnaissance des savoir-faire des entreprises. Je vous encourage également à participer aux différents événements organisés par l'Association nationale des entreprises du patrimoine vivant (ANEPV) et ses antennes régionales<sup>1</sup>, qui sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges avec vos pairs, pouvant représenter des opportunités de développement de votre société.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le ministre de l'économie et des finances  
Et par délégation  
Le sous-directeur du commerce, de l'artisanat et  
de la restauration



ALBERT GALLAND

Messieurs Jean-Luc Renou et Ronan Gallou  
Mulann Industries  
53 rue Division Leclerc  
50300 Avranches

<sup>1</sup> Association nationale des entreprises du patrimoine vivant - 4 Place Saint Germain-des-Prés, 75006 PARIS - 01.44.39.20.52 - [contact.anepv@gmail.com](mailto:contact.anepv@gmail.com)